Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20261110-2026_80-DE

Délibération n°8

-

2026-80 | Morbihan énergies – Présentation du rapport d'activité 2025

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de novembre à 19h30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 6 novembre 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Carole CHÉNAIS

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

Vote	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Marie-Joseph BLANDIN, Jacques DÉSIGNÉ, Carole CHÉNAIS, Bruno GUÉRINEAU, Yann DUBOIS, Régis RIVIÈRE, Christelle MABON, Virginie ROUXEL, Arnaud COUÉ, Julie MADOUASSE, Clément ALLAIRE, Charlène ROLLO, Philippe ROJO.

Absent(s) : /

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-39,

VU l'information du président du syndicat départemental d'énergies du Morbihan en date du 14 octobre 2026,

VU le rapport d'activité 2025 de Morbihan Energies accompagné de sa synthèse,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➲ **PREND ACTE** de la communication par Madame le Maire du rapport d'activité 2025 de Morbihan Energies.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 10 novembre 2026,

Secrétaire de séance,
Carole CHÉNAIS

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT